

PS-CDH, une rupture découpée en pointillé

LE DIVORCE

Il n'y a pas que les « affaires », Publifin et autres, qui aient précipité le départ

du CDH : les tensions au sein du gouvernement wallon, les prises de position sur le décumul, les mauvais sondages... Autant d'autres raisons qui ont aussi joué. Pour le ministre Lacroix, il s'agit avant tout d'« un coup

pour assurer la survie politique du CDH et de Lutgen ». Une seule chose est sûre : on ne revotera pas avant l'échéance de 2019. Les constitutionnalistes Hugues Dumont et Marc Uytendaele expliquent pourquoi.

Un peu plus de vingt-quatre heures après le clash, nombre de cadres socialistes ont encore à s'interroger : quelle mouche a donc piqué le CDH pour envoyer ainsi valdinguer les majorités wallonne, bruxelloise et francophone ?

Le parti centriste, lui, jure ses grands dieux que les scandales ont eu raison du pacte de majorité, le PS étant trop occupé à se dépitier du borbier pour continuer à gérer certains dossiers par ailleurs très sensibles.

Et si les causes de la rupture étaient plurielles ?

Tensions wallonnes

C'est un secret de Polichinelle : depuis un certain temps, les rapports sont tendus au sein du gouvernement wallon. Une nervosité cristallisée autour de deux dossiers emblématiques.

Il y a d'abord la réforme fiscale portée par Christophe Lacroix (PS). Depuis le printemps 2016, celle-ci est annoncée par le ministre wallon du Budget. Des « fuites » répétées sur l'un ou l'autre aspect de ce chantier (taxe sur les robots) ont fini par énerver le partenaire centriste, lequel estimait que certains accents pointaient trop à gauche dans la copie du ministre socialiste. Au point de compromettre la conclusion d'un accord ? Pour aboutir avant l'été, le dossier a été transféré aux présidents de parti, preuve des tensions internes au gouvernement.

L'autre pierre d'achoppement, c'était l'assurance autonomie portée par Maxime Prévot (CDH). Le principe : une contribution de 50 euros par an et par adulte pour financer le coût du vieillissement. L'accord avait été pris au sein du

gouvernement.

Pour diverses raisons (budgets insuffisants, informatisation difficile, etc.), son entrée en vigueur avait été reportée de 2017 à 2019 au plus tôt. Mais entre-temps les socialistes ont avancé une nouvelle exigence : opter pour une cotisation en lien avec les revenus plutôt que pour une « taxe » forfaitaire.

La semaine dernière, la sortie commune de la FGFB et de Solidarités dans nos colonnes a été vécue par Maxime Prévot comme une trahison du PS.

Le retour des piliers

En Fédération Wallonie-Bruxelles les lignes de fracture suivent globalement les balises laissées par les piliers sur le chemin de l'école. On parle moins ici du Pacte d'excellence que des dossiers collatéraux.

Prenez le célèbre cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC) : il n'est un secret pour personne que le CDH s'était fait violence en acceptant le deal proposé par le PS lors de l'accord de gouvernement (un cours de religion ou morale amputé d'une heure au bénéfice de l'EPC). Aussi, quand quelques mois plus tard, la Cour constitutionnelle a fini par rendre la religion/morale facultative, le même CDH a vu

rouge. Et s'est ramassé au passage les pots violents de profs de religion/morale désabusés. Le décret « titres et fonctions » fait également partie des savonnettes glissées sous les pieds de la majorité en perdition. Entre des socialistes branchés sur la fréquence des syndicats et des humanistes davantage à l'écoute des directions, ça a discuté ferme, très

ferme. Enseignement toujours, mais supérieur celui-là. En trucidant la majorité rouge-romaine, le CDH laisse au milieu du gué le texte fondateur de la formation initiale des enseignants (en lien avec le Pacte d'excellence). Un texte qui a laissé des traces dans la coalition tant les divergences restent importantes sur les accords de coopération entre hautes écoles et universités. Le tout avec, en toile de fond, la volonté des premiers de préserver les universités laïques des desseins « hégémoniques » de l'UCL. Cerise sur le gâteau, la volonté de fusion de la même UCL avec l'Université Saint-Louis à Bruxelles, a passablement empoisonné les relations dans le couple politique. Comme

un pied de nez à des socialistes très réticents eu égard à leur proximité avec l'ULB.

La gouvernance à toutes les sauces

Le CDH invoque la répétition des scandales pour justifier le divorce. Mais hormis le Samusocial, les autres « affaires » ont mouillé à des degrés divers les trois partis traditionnels. Publifin a en effet souillé les toges azur et orangées, même si les socialistes constituaient le gros des troupes incriminées dans le scandale. Quant à l'ISPPC, les faits reprochés au directeur général, socialiste, ne sont que partiellement confirmés (une instruction est en cours). Et les administrateurs qui ont perçu des doubles jetons de présence émanant des rangs des différentes familles politiques.

La gouvernance à toutes les sauces

Néanmoins, l'impact du Samusocial demeure considérable. La symbolique est là : se rémunérer

pour assurer la survie politique du CDH et de Lutgen ».

grassement avec l'argent des pauvres. Au CDH, certains craignent d'avoir l'air de cautionner cela en restant associés au PS. Les socialistes, eux n'y voient qu'un prétexte à la rupture, rappelant au passage qu'ils ont sanctionné tous les mandataires impliqués dans les scandales, jusqu'à l'exclusion.

Mais la gouvernance, c'est aussi le décumul, sur lequel le PS proposait d'aller plus loin, allant jusqu'à mettre un terme au régime particulier de ministre et bourgmestre empêché. Un cavalier seul qui a contraint, le week-end dernier, Maxime Prévot à annoncer qu'il opérerait pour le mayorat namurois dès 2018. La chute de l'alliance rouge-romaine met un terme à ce projet, même si du côté centriste, on ironise sur les multiples changements apportés à la copie socialiste, au fur et à mesure qu'ils explosaient les scandales.

La peur du naufrage

Et si le geste du CDH procédait d'un réflexe de survie ? Rester arriéré au navire socialiste promis au naufrage électoral, c'est risquer de sombrer avec lui. Avec la perspective de voir un PS affaibli s'allier aux libéraux en 2019. Pour les socialistes, le choix des humanistes est dicté par la nervosité : les sondages, déjà mauvais pour le PS, flirtaient dangereusement avec le seuil des 5 % à Bruxelles pour son partenaire centriste. Le coup tenté par Benoît Lutgen serait alors un électrochoc. Et l'anticipation d'un renversement d'alliance dont il aurait été le dindon dans deux ans. ■

ERIC BURGRAFF
ERIC DEFFET
PASCAL LORENT

DÉPUTÉ-BOURGMESTRE

Paul Magnette ne cumulera pas

Ce sera Namur ou Charleroi. Paul Magnette l'a annoncé ce mardi soir au JT de RTL-TVi. Une fois le PS débarqué de l'exécutif wallon, l'actuel ministre-président choisira : soit il prendra la tête de l'opposition socialiste au parlement régional, soit il assumera son mandat de bourgmestre carolo. Logique. Ces dernières se-

maines, le ministre-président wallon s'était fait le chantre du décumul intégral. Charité bien ordonnée...

Quel sera son choix ? A ce stade, le Carolo dit ne pas avoir tranché. Ce n'est pas la seule question à laquelle Paul Magnette devra répondre. En effet, en tant que chef de file de la majorité communale, il devra aussi décider s'il conserve le CDH au sein de la tripartite formée avec le MR. Le PS compte 30 sièges

sur 51. Il pourrait diriger seule la métropole. Néanmoins, en 2012, le chef de file socialiste avait fait le choix de conserver l'attelage formé en 2006 au lendemain des « affaires ».

« Je n'ai pas l'esprit revancharde », répond l'intéressé. D'autant que des membres du CDH carolo m'ont appelé pour me dire leur désaccord avec la décision de la présidence. Le local, c'est le local. » Néanmoins, la pression existe. Et demain, elle pourrait croître.

En effet, il sera ardu de plaider le maintien du CDH à la Ville alors que des employés carolos de cabinets ministériels resteront peut-être sur le carreau. Le calcul des militants pourrait être de se débarrasser du CDH pour nommer deux échevins socialistes de plus et recaser auprès d'eux le personnel en souffrance. « D'autant, observe un « camarade », qu'il reste une frange laïque au sein du PS ».

P.L.T

AMBIANCE

Deux jours pour évacuer le cabinet

C'est triste, un cabinet ministériel qui s'apprête à fermer boutique. Chez Christophe Lacroix, le ministre wallon du Budget, les cœurs sont gros et les gorges serrées. Dans son bureau surchauffé, le socialiste fait le tri dans ses bouquins, en bras de chemise (blanche, tout de même) et en jean. Au rez-de-chaussée, l'accueil n'accueille plus grand monde. La salle d'attente est vide. Dans les étages, les portes de tous les bureaux sont

ouvertes. Elles livrent au regard du passant des caisses béantes qui s'empilent, des vieux papiers promis à la poubelle, des étagères soulagées de mètres cubes de dossiers. Sur une table, trois bouteilles de vin orphelines, témoignages sans doute d'un anniversaire ou d'une naissance parmi les membres d'une équipe qui achève une aventure. Elles serviront peut-être pour le pot d'adieu. Mais quand ? On s'étonne en réalité de l'empressement mis à plier bagage. Une nouvelle majorité et donc de nouveaux ministres ne sont pas pour tout de suite, de toute évi-

dence. Un retournement de situation qui verrait le PS rester aux affaires n'est pas complètement exclu. Mais les consignes sont venues de l'Elysette qu'occupe encore Paul Magnette : il faut se tenir prêt à évacuer tous les cabinets en 48 heures chrono quand le jour viendra. Donc tout le monde sur le pont ! On s'est demandé si les ministres CDH se préparaient eux aussi à toute éventualité, au cas où... Réponse négative au cabinet de Maxime Prévot : « Nous avons une seule mission : travailler ! » Entre PS et CDH, c'est décidément la rupture « bête et brutale ».

E.D.

Christophe Lacroix « Quand le CDH était en difficulté, le PS a été très correct »

ENTRETIEN

Dans son bureau de Namur, Christophe Lacroix (PS), le ministre du Budget et de la Fonction publique, ne mâche pas ses mots à l'égard du CDH. Si le Parti socialiste est renvoyé dans l'opposition, le Liégeois deviendra bourgmestre de Wanze, 13.500 habitants.

Vingt-quatre heures après l'annonce de Benoît Lutgen, quelle est votre analyse ?

Je n'en démords pas : il s'agit d'un coup pour assurer la survie politique du parti et de Lutgen. Le CDH prend prétexte des affaires et de difficultés au sein du gouvernement, mais personne n'est dupe. D'ailleurs, quelles difficultés ? Nous avançons vers une série d'accords importants.

Sur quels dossiers par exemple ?

La réforme fiscale. Il est vrai que PS et CDH ont eu des divergences de vue importantes. Dans une coalition, il y a toujours des crispations. Le dossier était remonté au niveau des présidents de parti et des accords avaient été trouvés. Je m'apprêtais à les annoncer au début du mois de juillet. La fin de la télé-redevance, c'était réglé. La réforme des donations et des successions pour les personnes qui investissent dans les économies d'énergie, aussi. Nous étions sur la

« Je suis de gauche et Maxime Prévot de droite. Je dis bien de droite, pas du centre ! »

bonne voie pour l'assurance autonomie ou les allocations familiales. Ce n'était pas simple, mais on y serait arrivé.

Tous ces dossiers sont mis entre parenthèses, le temps qu'une nouvelle majorité émerge...

Oui, et que deviendront-ils une fois

le MR au pouvoir ? Le CDH a non seulement actionné le frein à main sur tous ces sujets qui concernent les gens, il s'apprête aussi à effectuer un demi-tour toute ! Le logiciel va changer pour ces dossiers fondamentaux. Il faut le dire aux Wallons et arrêter de les prendre pour des gogos avec de faux prétextes pour justifier la situation actuelle.

On dit beaucoup que vos rapports avec Maxime Prévot étaient très compliqués...

Je suis de gauche et il est de droite. Je dis bien de droite, pas du centre ! Nous n'avons pas du tout les mêmes positions. C'est normal. Moi, j'ai défendu jusqu'au bout les positions du PS. Si le partenaire ne peut pas comprendre cela, on est condamné à s'entendre toujours sur le plus petit dénominateur commun, ce qui n'est pas la bonne solution pour réformer.

En voulez-vous au CDH ?

Personnellement, je prends la décision de Benoît Lutgen comme un coup de poignard dans le dos. Le CDH joue les vierges effarouchées à propos des affaires récentes qui impliquent notamment le PS. Mais dois-je vous rappeler le rôle central joué par un de ses élus, Dominique Drion, dans le scandale Publifin ? Ou l'inculpation de Joëlle Milquet ? Ou l'affaire de l'Office wallon des déchets à travers laquelle Carlo Di Antonio a été inquiété ? Et que dire des perquisitions qui ont visé le chef de cabinet de Maxime Prévot ? Dans tous ces cas, les socialistes ont été d'une extrême correction à l'égard de leurs partenaires humanistes.

Le PS dans l'opposition partout. Elio Di Rupo s'en relèverait-il ?

Face à une ignominie sans nom, nous sommes soudés derrière le président. Il a donné le signal pour des réformes éthiques, il a été l'artisan de sanctions importantes. Mais aujourd'hui, il doit faire la synthèse au sein du parti. Je trouve lamentable que certains disent qu'il doit déguer. Il reste l'homme de la situation, comme Paul Magnette mériterait de l'être après 2019.

Paul Magnette réclame le décumal intégral. Le suivez-vous sur ce point ?

A 100 % ! Notamment parce que cela peut contribuer à faire émerger une nouvelle génération et parce que cette mesure peut aussi être l'occasion d'un travail sur les valeurs. Sur le cumul, je connais des députés-bourgmestres de grand talent comme Pierre-Yves Jeholet et Jean-Luc Crucke. Mais j'ai aussi fréquenté des gens de qualité qui ne cumulaient pas, comme Stéphane Hazée. Donc, il n'y a pas de règle.

On dit qu'un bourgmestre apporte son expérience au parlement. Mais il en ira de même pour un conseiller communal, un indépendant ou un instituteur. Il faut privilégier la clarté absolue : c'est un signal majeur qu'attendent nos concitoyens.

Le MR va-t-il suivre le CDH ?

C'est difficile à dire. J'ai senti des complications entre les deux partis ces derniers temps. Mais par ailleurs, le libéral Jean-Luc Crucke exigeait que le CDH Antoine soit convoqué devant la commission de l'Énergie. C'était un geste fort. Aujourd'hui, je note les témoignages d'amitié que je reçois de la part d'élus MR, cela me touche. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET

« Et l'inculpation de Joëlle Milquet ? Ou l'affaire de l'Office des déchets avec Carlo Di Antonio ? Et que dire des perquisitions du chef de cabinet de Prévot ? »